

Copie anonyme - n°anonymat : 124654



A3-00013
124654
Géo.

Filière : BIC

Session : 2023

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Energies et développement des territoires

"L'énergie est la ressource de la ressource, celle dont l'activation permet l'utilisation de toutes les autres ressources" soulignent les géographes Briffaut et Ravary. On comprend alors le double lien qui lie énergies et développement des territoires, à la fois les énergies sont à l'origine de l'utilisation d'autres ressources pour permettre le développement des territoires et un certain niveau de maîtrise technique est nécessaire pour pouvoir exploiter les énergies, ce qui demande donc un certain niveau de développement.

L'énergie (les énergies) est "une force en action" (Bernadette Mireille), et elle dirige toute force, toute dynamique qui permet, dans une durée plus ou moins longue, la transformation et la modification de tout corps vivant ou inanimé, objet, matériau, ainsi que sa mobilité géographique dans l'espace et ceci afin de résister à tout ce qui peut s'opposer à ce changement. Les énergies sont

nécessaire pour l'effectuation de presque toutes les activités humaines. Ainsi tout système technique, économique, social, en spatial est avant tout un système énergétique qui met en réaction des sources et ressources énergétiques (hydrocarbure, ressource fossile, solaire, nucléaire, etc...), des acteurs (producteurs et consommateurs), et des usages et infrastructures variés. On peut donc considérer, en retenant l'expression de Maebel Mauw, que l'énergie est un fait social et spatial total qui a des enjeux géo-économiques, géo-sociaux et géo-techniques. Les énergies sont donc une "clé de la lecture des territoires" (Bernadette Mirenné) que l'on peut définir comme une portion de l'espace aménagé, habité et apprivoisé par les sociétés humaines, située dans le temps et dans l'espace en termes culturel et politique. Le développement des territoires désigne alors l'ensemble des moyens mis en œuvre pour satisfaire les besoins des populations qui les habitent ou pour intégrer le territoire à des dynamiques plus globales (croissance, mondialisation, etc.) et ce qui passe par la construction d'infrastructures, l'aménagement des territoires ou une réorganisation des systèmes socio-techniques qui structurent les territoires. Il existe des critères quantitatifs qui permettent de mesurer le développement d'un territoire, comme le PIB ou l'Indice de Développement Humain (HDI). On peut alors distinguer, à toutes les échelles

les territoires développés et ceux qui ~~sont~~ sont en voie de développement : P.DO contre P.D (Pays en voie de développement), espaces ruraux contre espaces urbains, ou encore les différents quartiers d'une ville. Mais du fait de la diversité des territoires, tant en termes fonctionnelles que géographiques ou caractéristiques bio-physiques, on peut envisager une diversité des formes de développement : entre économique (l'intégration à la mondialisation), social (diminution de la pauvreté), durable (prise en compte de l'environnement) ou géopolitique.

Dans tous les cas, ~~il apparaît que~~ les énergies sont des composantes essentielles du développement des territoires, il y a un "dialogisme", au sens d'Edgar Morin, c'est-à-dire des interactions mutuelles et systémiques au sein d'une communauté, entre les deux rapports. Il n'y a pas de développement sans énergie ni exploitation des énergies sans développement au préalable. Il y a une ferme de cercle vertueux qui peut devenir cercle vicieux en l'absence de ressource énergétique, qu'il s'agit alors d'interroger. Les énergies, dans une "géographie stéphaine" (Bernadette Méronne), s'organise à une échelle mondiale en un "système énergétique mondial" (J.M. Chevalier) polarisé et fossile-centré qui met en relation certains zones et territoires à plusieurs échelles, mais créant et renforçant des inégalités de développement entre les territoires. Les projets de développement des territoires peuvent alors passer par un aménagement des territoires, créant des territoires de l'énergie ou des infrastructures de transport et de consommation d'énergie.

À l'heure de la mondialisation, de l'intensification de la demande énergétique, de l'urbanisation, et de l'accroissement de la population, ces matrices géographiques contemporaines viennent structurées et sont structurées par le dialogue entre énergies et développement des territoires qui, ces derniers devant faire face à tous ces changements et processus qui ne peuvent se faire sans l'utilisation des énergies. De plus, avec le changement climatique et la nécessité de mettre en place une transition énergétique, i.e. le passage d'une politique énergétique orientée par la demande à une politique énergétique orientée par l'offre, le passage à des systèmes énergétiques décentralisés, dans une logique bottom-up, basé sur des énergies de flux, la question d'un développement durable des territoires (défini⁷ en 1987) se pose, ce nouveau paradigme du développement des énergies est lui aussi à interroger. Ainsi, du fait des diverses formes de développement possibles des territoires, autour de questions de justice socio-spatiale et environnementale, des conflits entre les différents acteurs peuvent naître, remettant en cause l'acceptabilité sociale des développements énergétiques des territoires.

Autrement dit, en ce quai le "dialogisme" entre énergies et développement des territoires, en lien avec les matrices géographiques contemporaines est-il un facteur essentiel de structuration des systèmes géographique mais aussi de restructuration, dans le cadre de la transition énergétique, mettant alors les acteurs dans des situations de conflit et coopération?

Copie anonyme - n°anonymat : 124654

Emplacement QR Code	Filière : BIC	Session : 2023
	Épreuve de : Géographie	
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

Dans un premier temps nous montrerons comment s'organise, dans une optique analytique, le dialogisme entre énergies et développement des territoires, structurant à toutes les échelles le système terre (I). Il s'agit ensuite de mettre en lumière les externalités négatives de ce dialogisme : entre conflits entre acteurs, inégalité de développement et dégradation de l'environnement (II). Enfin, dans le cadre d'une "transition rupturé" (Kevin Pumiseau), il faut repenser le lien entre énergies et développement des territoires entre logique bottom-up et "environnementalisation des politiques énergétiques" (Jacques Guillaume)

*

*

*

Le dialogisme et la consubstancialité entre énergies et développement des territoires structure à toutes les échelles le système terre et le "système énergétique mondial" (J.M. Chevalier) et ses dérivés à des échelles plus fines. Il y a une double dépendance entre énergies et développement des territoires (A), d'autant que les politiques volontaristes

de développement des territoires s'appuient les énergies (B). Il faut alors interroger la place d'un développement durable des territoires au sein de ce dialogue (C).

Le "système énergétique mondial" est un système gravitaire et "pétro-dépendant" qui permet l'accès à l'énergie de seulement une partie de la planète, ce qui est à l'origine de, niveau de développement énergétique entre les ~~peu~~ territoires. À l'échelle continentale, dans le cadre de l'Amérique latine étudiée par Sébastien Vélez en 2020, on peut faire le constat d'une répartition non-uniforme des ressources énergétiques sur le continent : le Venezuela est fortement doté en ressource fossile et les fleuves, au puissant débit, ont un fort potentiel en hydroélectricité, d'où la construction de barrages. Il en découle la création d'un réseau de transports d'énergie à l'échelle de chaque pays, mais qui se concentre sur les zones de production et les villes importantes, déjà développées, au détriment des régions rurales, peu denses et habitées (comme les Pampas en Argentine). À l'échelle de l'Amérique latine, cela renforce les écarts entre ~~peu~~ territoires en partie développés et ceux en voie de développement. De même pour l'Afrique, une "inconnue énergétique" (Bernadette Mérenne) qui, du fait à la fois de la pauvreté de la population et de l'absence relative (dans le cas de l'Afrique centrale

et subsaharienne) de ressources énergétiques, est très peu connectées par des infrastructures de réseau à d'autres régions du monde, ce qui est cause de son mal développement. Par exemple, si le continent représente 1,7 milliard d'habitants plus de trois-quarts n'ont pas accès à des services énergétiques qui peuvent être considérés comme vitaux dans les pays développés (comme le chauffage). Ainsi, depuis la Révolution industrielle du XIX^e siècle le progrès et les énergies accompagnent les développements des différents territoires, qui s'intègrent alors à des systèmes énergétiques.

Mais, il ne suffit pas d'avoir des ressources énergétiques pour être un territoire développé et inversement, des institutions stables et des politiques volontaristes et de redistribution demeurent nécessaire. De plus les relations diplomatiques, dans le cadre de matrice géopolitique, peuvent elles aussi être structurantes. En Tunisie, par exemple, comme le montre S. Barba en 2019, sous le prisme du gaz de schiste, la présence de ressource énergétique ne permet pas le développement du territoire. L'auteur démontre un "né-colonialisme énergétique" dans le sens où ce sont des entreprises britanniques (ayant le savoir-faire nécessaire) qui exploitent le gaz de schiste-mère puis le vendent à la Tunisie ... au prix du marché! La Tunisie ne peut alors pas profiter de ses ressources énergétiques, par manque de savoir-faire technologique.

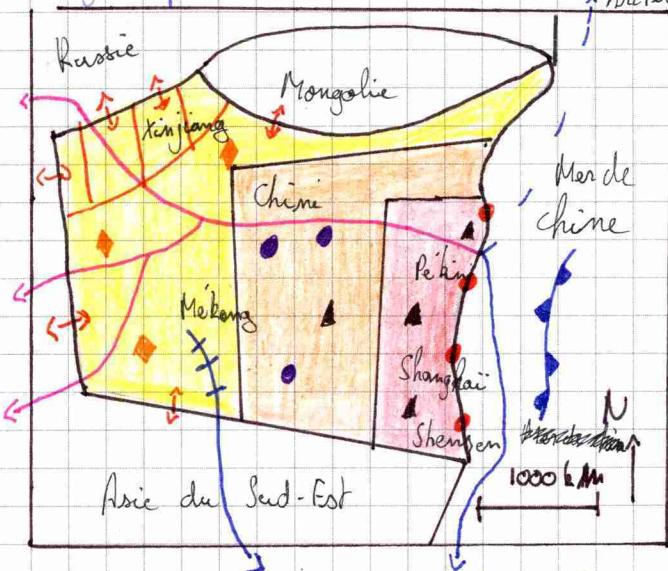
Mais il ne faut pas avoir une vision figée des systèmes énergétiques et du niveau de développement des

territoires : "il n'y a pas de fonction durable des territoires" (R. Brunet). L'aménagement des territoires par des politiques volontaristes, en s'appuyant sur les énergies permet le développement des territoires. On peut prendre l'exemple du cas chinois, qui si la partie est du territoire est très développé et intégré à la mondialisation, la partie ouest l'est moins il reste plus rural. Ces politiques des Nouvelles routes de la Soie, étudié par A. Carrion en 2018, permettent alors par les voies terrestres un développement de la Chine de l'Ouest dans le cadre d'une "régionalisation transfrontalière" (Carrion), notamment dans le cas du Xinjiang (croquis à la page 3). De même, pour les pays du détroit de Malacca, les échanges de plus en plus importants d'énergies leur permettent de devenir des "Etats-transit maritimes" (Nathalie Fou, 2012). Si mi l'Indonésie, la Malaisie ou Singapour ne disposent de ressources énergétiques, leur position géostatégique permet leur développement par les énergies en devenant des "choke point" du circuit terrestre. Le tout alors en place de fortes politiques d'industrialisation et d'urbanisation des ^{terrains} ~~terres~~ ^{lions actions publiques et privées,} détroit de Malacca, avec une forte recomposition des paysages, marquant le développement important de ces États autour d'un détroit par lequel transit près de 10 millions de barils de pétrole par jour. N. Fou pose, néanmoins, un gradient, en forme de développement entre Singapour ("Etat-transit développé") qui profite des économies d'échelle du fait de son développement précoce, la Malaisie ("Etat-transit émergent") et l'Indonésie ("Etat-transit novice").

Copie anonyme - n°anonymat : 124654

Emplacement QR Code	Filière : BIC	Session : 2023
	Épreuve de : Géographie	
Consignes	<ul style="list-style-type: none">Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composerRédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noirNe rien écrire dans les marges (gauche et droite)Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

Le développement d'un territoire par la mix en réseaux et une intégration énergétique, le cas chinois



I Des inégalités de développement du territoire accès en accès différencié à l'énergie

- Chine de l'intérieur : consommation énergétique limitée
- Chine de l'Est, intégré à la mondialisation : forte consommation énergétique

II Chine de l'Ouest : peu ou pas de consommation énergétique et d'accès à l'énergie.

III : façade maritime : intégration à la mondialisation
• foyer de consommation

IV Des capacités énergétiques différentes

- hydrocarbure
- éolien éolienne ou panneau photovoltaïque
- hydroélectricité

V Une politique volontariste qui s'appuie sur les énergies pour développer la région :

- Nouvelles routes de la soie maritime
- " " " " terrestre

• échange d'électricité avec les autres pays.

- Kimjiang, "intégration transfrontalière"
- construction de barrage sur le Mékong.

Enfin, avec le changement de paradigme lié au réchauffement climatique, on assiste à une "environnementalisation des politiques énergétiques" (J. Guillaume) pour permettre un nouveau type de développement des territoires par les énergies. Ces politiques se font néanmoins dans le cadre des systèmes centralisés et hiérarchisés, on peut alors montrer les limites de ces politiques. Mark Bailem montre ainsi en 2016 les limites des actions des acteurs publics britanniques pour passer à un mix énergétique sans carbone. Si effectivement la part du charbon dans le mix énergétique britannique a bien diminué, Bailem montre que pour maintenir un niveau de vie des habitants, le Royaume-Uni, c'est en fait de plus en plus tourné vers l'utilisation de gaz dans le cadre d'une politique centralisée. De même, la Norvège, étudiée par J. Guillaume en 2018, peut avoir avoir un mix énergétique composé à 45% d'énergie renouvelables, mais en partie due à la rente pétrolière du pays qui finance ces politiques de développement : la Norvège est le 2^e exportateur mondial de pétrole. Enfin au Pérou, Nima Montero de Oca & montre que les politiques, visant à rendre plus accessible l'énergie aux ménages, pour permettre un meilleur développement du territoire, sont limitées.

par le caractère centralisé de ces mesures qui dès lors se concentrent sur les quartiers des villes où le coût est le moins important.

*

Il ya donc bien une consubstancialité entre inégalité et développement des territoires qui se déploie à toutes les échelles dans des formes différentes. Mais ce dialogue possède une source d'externalités négatives qui renforcent alors les inégalités de développement entre les Etats et territoire.

par les énergies

Le développement des territoires^v met en effet les acteurs dans des situations "d'interdépendance conflictuelle" (Lasserre) qui limite le développement de ces derniers (A). De plus, on assiste à un "emponvoiement cinétique" des acteurs dans le cadre d'une remise en cause du développement de certains territoires (B). Enfin, les "infrastructures du capitalisme" (F. Lopez, L'Ordre Électrique), dans le cadre du développement des territoires mènent à la destruction et la dégradation des usages et de l'environnement (C).

*

Les différents territoires et Etats se retrouvent dans des situations d'"interdépendance conflictuelle" (F. Lasserre), car le développement des territoires, dans le cadre de la mondialisation : passe par la marchandisation et les échanges de l'énergie. On peut d'abord remarquer les

conflicts issus des échanges d'énergie. La souveraineté, la sécurité et l'indépendance énergétique sont des enjeux centraux pour les Etats, car les ruptures d'approvisionnement limitent le développement. Ainsi, l'Europe et la Russie, avant même le début de la guerre en Ukraine de 2022, étaient dans des situations de conflit malgré l'intensité de leur échange en énergie (surtout du gaz). En effet, l'Europe cherche à diversifier ses approvisionnements en libéralisant son marché de l'énergie - ce qui se fait au détriment de son partenaire historique russe. En retour, la Russie, par les institutions internationales, cherche à limiter les mesures libérales européennes : elle a obtenu, en partie, gain de cause en 2018. Les situations d'interdépendance conflictuelle naissent aussi lorsque plusieurs acteurs ont à gérer collectivement une "ressource commune" (Paul Samuelson, ressource non-exclusible et rivale). C'est le cas du Mékong - fleuve d'Asie du Sud-Est qui traverse la Chine, le Laos, le Cambodge, le Viêtnam et la Thaïlande. Frédéric Lasserre martre en 2017 que pour gérer les débits d'eau (et éviter les inondations) ces pays ont créé la Mekong River Commission pour. Elle a pour but de gérer l'utilisation des barrages de chaque pays pour permettre le développement de tous. Néanmoins, les pays en amont, Chine et Laos, refuse de communiquer les informations sur leurs barrages ce qui se fait au détriment des pays en aval, limitant de facto leur développement, et augmentant, potentiellement les risques d'inondations.

De plus, on assiste à un "empowerment énergétique" des acteurs individuels et de la société civile (Lisa Desvallières)

Copie anonyme - n°anonymat : 124654

Emplacement QR Code	Filière : BIC	Session : 2023
	Épreuve de : Géographie	
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

qui s'opposent aux politiques de développement des territoires. D'une part se pose la question du développement inégal au sein d'un territoire, d'autre part les politiques de développement, par la construction d'infrastructures géophages rencontrent des problèmes d'acceptabilité sociale. Lise Desvalles en 2020, dans le cas de la ville de Barcelone, montre comment les agents qui sont dans une situation de "panoplie énergétique" peuvent s'opposer au trajetaire de développement d'un territoire. Depuis les JO de 1992, les aménagements de la ville de Barcelone, en particulier les immeubles, ont été très inégalitaires, menant, aujourd'hui, près de la moitié du parc de logements à être mal isolé, chauffé et fait face à de nombreuses ruptures de courant. L'autre moitié a été renouvelée au cours tout du siècle. Des lycées des associations comme Alliés contre la panoplie énergétique se créent, au détriment, revendiquant, par des manifestations dans les quartiers riches, des politiques de développement énergétique plus équitable et moins créatrice d'inégalités. Des conflits apparaissent aussi

sur la question de l'usage de l'espace. C'est ce que montre Lionel Henley en 2016 dans le cas du barrage de Karanjiwar en Isbante. La population s'est fortement opposé à sa construction, malgré les possibilités de développement qu'il apportait, du fait de l'attachement culturel aux derniers espaces de wilderness de l'Isbante. Toutes les politiques de développement des territoires par les énergies ne sont donc pas forcément acceptable socialement.

Enfin, du fait du caractère géophage des "infrastructures du capitalociné" (P. Lopez) de production d'énergies, le développement par les énergies des territoires peut mener à une dégradation et une destruction des paysages et de l'environnement. Dans le cas des Appalaches aux Etats-Unis d'Amériques, les techniques de Montagne Top Roma les sont certes capables de trouver dans le sommet des montagnes des gisements quantité de charbon, mais se fait au détriment du paysage de ces montagnes représentent des conditions de vie des habitants et de l'environnement. On peut donc montrer que dans certains cas, il semble y avoir un arbitrage entre développement des territoires dans une optique tant intensive qu'émissive, et une transition énergétique qui se concentre dans les énergies renouvelables, pour permettre un usage durable des territoires.

C'est ce que mettent en avant Beaurin et Amoussou dans leur étude du Bénin en 2016. Ils apparaissent la volonté du gouvernement à favoriser le développement d'énergie solaire dans la mix énergétique du pays et les comportement des locaux qui n'utilisent pas ou peu les infrastructures solaires, au profit des branchements illégaux qui utilisent sont alimentés par des énergies fossiles. Du fait du développement du Bénin les ménages prioritaires en effet se concentrent sur le développement de leur niveau de vie plutôt que sur la transition énergétique qui est un "fait soi-même et localement contrôlé" (Beaurin et Amoussou).



Par fait de ces multiples externalités négatives issues des dialogiques entre énergie et développement des territoires, le développement des territoires et la transition énergétique (nécessaire) semble devoir s'opposer.

On souhaite alors montrer qu'à des échelles locales, voire micro-locales, dans le cadre de systèmes énergétiques décentralisés, on peut repenser les liens entre énergie et territoires, en faveur d'une "transition-srupture" (Hévin développement des

Duruisseau) (A), permettant alors une "exploitation de la nature et une protection de l'environnement" (J. Guillaumé) (B). On peut alors poser la question de la reconversion et du développement des anciens territoires de l'énergie dans le cadre de la transition énergétique.



A des échelles locales, la bifurcation des systèmes énergétiques, avec le changement de l'organisation socio-technique des territoires, entre décentralisation et utilisation des énergies renouvelables, permet d'imaginer un développement durable des territoires. Dans son étude des Andes en 2021, M. Forget montre tout l'ambiguité de ces transformations au sein des systèmes énergétiques. Le programme PER MER du gouvernement argentin favorise le développement des Andes par l'extension des systèmes énergétiques. Mais le projet se fait dans une alliance de décentralisation et d'utilisation des énergies renouvelables. En effet, les systèmes et réseaux énergétiques se créent autour des centrales photovoltaïques construites dans les Andes, comme celle de Cauchari, d'une puissance de 4 MW, le raccordement au réseau national ne se fait que progressivement. Mais M. Forget souligne ces deux limites de ces projets. D'une part "la dépendance énergétique", qui vient de in fine, l'imbrication des systèmes énergétiques décentralisés au sein des réseaux nationaux centralisés. D'autre part, le risque de "fossilisation des énergies renouvelables" car par l'imbrication dans les réseaux nationaux, les nouveaux systèmes énergétiques, les énergies renouvelables ~~se~~ vont peut-être finir par seules être complémentaires des énergies fossiles. On peut néanmoins souligner la réussite, dans les espaces ruraux espagnols, de la mise en place de systèmes énergétiques décentralisés utilisant des éoliennes, complémentaires des activités agricoles des paysans qui par l'installation d'éoliennes dans leur

Copie anonyme - n°anonymat : 124654

Emplacement QR Code	Filière : BIC	Session : 2023
	Épreuve de : Géographie	
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

champs peuvent d'une part toucher un revenu complémentaire par la vente d'électricité et d'autre part s'alimenter eux-mêmes en énergie. De même, les "smart cities" japonaises étudiées par Nicolas Lepèvre en 2018, montrent la capacité des villes à réorganiser les flux d'énergies urbains pour les limiter et les rendre plus efficace par l'utilisation de nouvelles technologies, comme les smart meters, à l'échelle des quartiers voire des immeubles.

Le développement des territoires, sous l'impulsion de la transition énergétique, permet, comme le souligne J. Guillaumet, une "exploitation de la nature et une protection de l'environnement". Cela passe, comme il le montre en 2014, par le développement de nouveaux territoires permettant la production d'énergies, dans une logique de "territorialisation par débordement" des projets pionniers, comme les espaces marins. Ainsi, en France, les projets d'îlots de parc éoliens offshore, comme celui de Saint-Nazaire ou de Saint-Brieuc, se sont multipliés. Le potentiel français des parcs éoliens offshore est de 30 000 MW. De plus,

sous l'impulsion à la fois des Etats et des locaux, ces territoires "hors-réseau" développent des systèmes énergétiques qui restent isolés des systèmes nationaux. C'est ce que montre A. Ralle dans le cas de l'île de Pellworm en Allemagne d'à peine quelques kilomètres de large et de longeur. L'Etat a subventionné les technologies permettant de créer une véritable "smart grid" à l'échelle de la ville, créant un centre de gestion central de l'électricité au milieu de l'île, tandis que les locaux ont subventionné, eux, la création d'éoliennes aux quatre coins de l'île.

Dans une dernière analyse, on peut évoquer le cas des anciens territoires de l'énergie qui dans le cadre de la transition énergétique, sont développés d'une nouvelle manière. C'est le cas de la centrale de Fessenheim (Valentin Ernähr, 2022) qui est en cours de démantèlement. Les autorités publiques ont prévu la réorganisation du territoire qui entoure la centrale à trois échelles différentes: d'abord local, en compensant en faisant de la commune un nouveau centre d'activité; puis régionale par le développement des mobilités dans toute la région; et enfin transfrontalière par l'intégration des activités de la région avec l'Allemagne. Se met alors en place un nouveau développement pour les territoires qui ne sont plus, ou moins, des territoires de l'énergie.

* * *

En définitive, les énergies sont vecteurs de développement des territoires, et de leur mise en relation à toutes les échelles, elles sont essentielles à toutes formes de développement. Mais, dans un même mouvement une absence de développement rend difficile l'usage des énergies. Le réchauffement climatique renforce les externalités négatives issues du antagonisme entre ces deux notions et demande alors une restructuration des territoires développés et en voie de développement, qui passe alors par l'utilisation d'énergies de flux, renouvelables au sein de systèmes énergétiques décentralisés. Le développement des énergies se fait des territoires se fait alors à des échelles locales et micro-locales, en prenant en compte les rapports de force entre acteurs, la spécificité du territoire, et les ressources énergétiques disponibles.

